

Loi du 5 mars 2014 : Une loi pour évoluer, se reconverter, rebondir...

Publié le 5 décembre 2016 – Mis à jour le 7 novembre 2018

Olivier Faron, administrateur général du Cnam, livre sa vision sur la loi relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale.



Résumer en quelques lignes la **loi du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale** n'est pas chose aisée. Analyser les douze articles concernant la **formation professionnelle continue** en plus. Toutefois, il me semble se détacher trois points saillants.


D'une part, cette loi énonce clairement, dans un pays où l'on pense trop souvent que ce que vous êtes à 20 ans vous le serez encore à 60 ans, l'importance pour chacun d'entre nous de se **former tout au long de la vie**. Et ce n'est pas la moindre des révolutions alors que nombreux sont ceux qui continuent à penser que la **formation initiale** reste le seul facteur de réussite. Pourtant, qui peut nier qu'une **carrière professionnelle** est, aujourd'hui plus qu'hier, faite d'évolution, de rebond, de reconversion ? Au Conservatoire, comme ailleurs, les exemples qui illustrent parfaitement ce « *on n'est pas ce qu'on naît* » sont aussi nombreux qu'exemplaires.

D'autre part, elle met en place des dispositifs, comme le **compte personnel de formation (CPF)** ou le **conseil en évolution professionnelle (CEP)**, qui faciliteront la diversification de nos connaissances, le développement de nos compétences, l'enrichissement de notre expertise. Autant de briques qui nous permettront justement d'évoluer, de rebondir ou de faire autre chose.

Enfin, cette loi, en élargissant par exemple le **CPF** aux demandeurs d'emploi, s'engage résolument **en faveur de l'employabilité et de l'emploi**.

Et ce sont les trois raisons pour lesquelles je crois sincèrement qu'il y aura un avant et un après cette réforme qui sera mise en œuvre dès le 5 janvier prochain.

Olivier Faron,
administrateur général du Cnam

 | Formation | Travail

Le dernier Cnam mag'

LE CNAM MAG' #9

Société numérique, société inclusive ?

1 mai 2018

[+ Retrouvez tous les numéros](#)

L'auteur

Olivier Faron,
Administrateur général



<http://blog.cnam.fr/travail/formation-professionnelle/loi-du-5-mars-2014-une-loi-pour-evoluer-se-reconvertir-rebondir--8>